

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 mai 2025

Désignation des lauréats du programme des « Pôles internationaux de production et de diffusion »

Rachida Dati, ministre de la Culture, annonce la mise en place des 11 pôles internationaux de production et de diffusion, soutenus dans le cadre du plan « Mieux produire, mieux diffuser à l'international ».

Cette annonce marque l'extension à l'international du plan « Mieux produire, mieux diffuser » et s'inscrit dans la feuille de route du ministère pour la création artistique.

Le financement cumulé de ces 11 pôles représentera 1 365 000 euros pour 2025, soit une progression de 515 000 euros par rapport au dispositif des pôles européens de production, que les pôles internationaux remplacent désormais, pour plus d'efficacité et de rayonnement de notre culture en France et à l'étranger.

Ces pôles permettent de regrouper les efforts et les moyens de plusieurs institutions de la création artistique afin de produire et diffuser des œuvres (Spectacles, expositions) qui s'insèrent pleinement dans les circuits de coopération et de diffusion européens et internationaux. Le soutien ministériel leur est octroyé pour une durée de cinq ans, selon un cahier de charge commun.

Rachida Dati souligne que « la diffusion internationale est un enjeu clé pour renforcer la scène française : les pôles internationaux de production et de diffusion disposent désormais d'un cadre et d'objectifs communs pour accompagner les équipes artistiques françaises dans leur développement à l'international. »

Ce programme est piloté conjointement par le ministère de la Culture et par les principaux acteurs français de la coopération et de la mobilité internationales – l'Institut français, l'Office national de diffusion artistique, Relais Culture Europe et On the Move. Ceux-ci ont été impliqués tant dans la définition du programme que dans la sélection des lauréats.

À l'issue d'une procédure de sélection qui a permis d'examiner 18 candidatures, dans un souci d'équilibre entre territoires et disciplines artistiques, la ministre de la Culture a décidé d'attribuer aux 11 projets suivants l'appellation de « Pôle international de production et de diffusion » :

- **PIPD « Faire corps » : Maison et Biennale de la danse de Lyon, Château-Rouge (SCIN, Annemasse), ECLAT (CNAREP, Aurillac)**
Orientation : danse et arts du mouvement (cirque, performance, cabaret, formes hybrides), avec orientation espace public
- **PIPD « RISE : Réseau International de Sonorités Expérimentales » : La Muse en circuit (CNCM), Festival Musica, Association des CNCM**
Orientation : musiques électroniques et expérimentales
- **PIPD « Normandie Pôle international mutualisé, coopératif et transdisciplinaire » : La Comédie de Caen (CDN), Le Volcan (SN, Le Havre)**
Orientation : pluri-, transdisciplinaire, art relationnel et participatif, création jeune public
- **PIPD « Scènes unies du Nord » : Le Phénix (SN, Valenciennes), La Maison de la Culture d'Amiens (SN), Le Manège (SN, Maubeuge), La Rose des Vents (SN, Villeneuve d'Ascq)**
Orientation : transversal spectacle vivant (théâtre, performance, danse...)
- **PIPD « Pôle Euroméditerranéen de Production » : Théâtre de la Bastille (Paris), L'Agora (SN, Evry), Théâtre des 13 vents (CDN, Montpellier), Théâtre Joliette (SCIN, Marseille)**
Orientation : transdisciplinaire (écriture contemporaine, théâtre, danse), esthétiques minoritaires, multiculturelles, scènes du Sud global
- **PIPD « Arts dans l'espace public » : Lieux Publics (CNAREP, Marseille), Le Cratère (SN, Alès), L'Atelline (SCIN, Juvignac), FAI-AR (Marseille)**
Orientation : création en espace public, toutes disciplines confondues
- **PIPD « Circ-Ino, pour un cirque international en transition » : La Grainerie (SCIN, Toulouse), Circa (PNC, Auch), La Verrerie (PNC, Alès), ESAC'TO Lido (Toulouse)**
Orientation : arts du cirque
- **PIPD « Danse Enfance Jeunesse » : Le Gymnase (CDCN, Roubaix), L'Echangeur (CDCN, Château-Thierry), La Faïencerie-Théâtre de Creil (SCIN), Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis, La Maison Danse (CDCN Uzès)**
Orientation : danse jeune public
- **PIPD « Ailleurs & Ici » : Points communs (SN, Cergy), Fondation Royaumont (CCR), Ecole nationale supérieure d'art de Cergy, La Briqueterie (CDCN, Vitry), Centre national de la danse, EPPGHV La Villette**
Orientation : performance, danse
- **PIPD « SPIRITE » : Bonlieu (SN, Annecy), La Comédie de Valence (CDN), et partenaires associés : Malraux (SN, Chambéry) et Comédie de Clermont-Ferrand (SN)**
Orientation : transdisciplinaire, formes hybrides, esthétiques de la rencontre
- **PIPD « Ecotone » : MECA (FRAC, Bordeaux), CAPC-Musée d'art contemporain (CACIN, Bordeaux), Credac (CACIN, Ivry-sur-Seine). En qualité de premier pôle arts visuels en préfiguration, ce PIPD bénéficiera d'un accompagnement spécifique.**
Orientation : arts visuels

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr